

Table ronde sur des projets documentaires

Amiens,
Centre de documentation Jules Verne
Hier et demain

par Cécile Compère

Très heureuse d'avoir été conviée à participer à cette journée, j'avoue cependant être aussi très émue n'étant ni bibliothécaire ni documentaliste, mais seulement une « passionnée involontaire ». Les divers exposés m'ont beaucoup appris, par exemple sur l'importance du choix des acquisitions, la préservation de la maison de l'écrivain et ont révélé la nécessité pour les non-professionnels de penser à l'avenir dès la création du lieu qui sera consacré à l'illustre disparu. Des événements inattendus peuvent mettre en péril le travail du passé et entraîner même la disparition de l'Association. C'est ce qu'a pu craindre à deux reprises le Centre de documentation Jules Verne créé à Amiens en 1971, devenu, en 1976, association régie par la loi de 1901.

Cet écrivain, dont la réputation n'est plus à faire, est né à Nantes en 1828. Après avoir vécu une vingtaine d'années à Paris, il se fixe à Amiens en 1871 sur le désir de sa femme. Il meurt en 1905 et sa tombe spectaculaire fait l'objet de pèlerinages. Sa ville d'adoption lui doit beaucoup puisqu'il fut, pendant 16 ans, un conseiller municipal très actif et membre de diverses

associations de « La Ville idéale » qu'il prévoyait pour « Amiens en l'an 2000 » dans un discours humoristique. Les Amiénois sont fiers de lui et ne l'oublient pas. Il semble pourtant que certains souffrent d'une sorte de saturation due peut-être au fait d'avoir trop souvent été bercés dès l'enfance par les souvenirs et anecdotes ressassés par leur famille.

D'autres, au contraire, craignent l'oubli et souhaitent créer à Amiens un lieu qui ne soit pas un rappel nostalgique du passé mais bien vivant et ouvert à tous ceux qui s'intéressent à Jules Verne et à son œuvre. Parmi eux, Daniel Compère, étudiant, se penche plus spécialement sur l'œuvre aux multiples facettes du romancier. Il réalise une exposition, rappelant l'événement, cent ans après la décision de Jules Verne, et l'installe dans une maison particulière. Avec l'aide de ses parents, Maurice et Cécile et de son jeune frère François, il aménage une modeste salle où sont présentés des ouvrages de l'écrivain et des études sur sa vie et son œuvre ; d'autres expositions attirent des visiteurs et, les « quatre Compère's » se relaient pour tenir une permanence. Le site est assez rapidement connu et fré-

quenté et, en 1974, Jean Jules Verne y dédicace la biographie de son grand-père.

L'association entretient de bonnes relations avec la société Jules Verne de Paris qui publie un *bulletin* depuis 1935, et avec plusieurs bibliothèques dont celle de Nantes, ville où sera inauguré en 1978 un musée Jules Verne. Tout marche bien, mais 10 ans plus tard, l'immeuble est vendu et le CDJV doit quitter les lieux. Parallèlement un problème se pose pour les jeunes gens maintenant pris par leurs occupations professionnelles et familiales et trouver des bénévoles paraît aussi difficile que découvrir un nouveau local pour y entreposer au moins la collection de documents qui s'est étoffée depuis les débuts. Faut-il tout abandonner ?

Premier tournant – premier miracle

La ville d'Amiens a pu acquérir en 1979, une des maisons habitées par les Verne et à la demande de l'association propose de lui prêter gracieusement une petite salle.

DOCUMENTAIRES

Il s'agit de la « maison à la tour » située à l'angle du boulevard Jules-Verne. Ce bel immeuble, celui où l'écrivain a vécu le plus longtemps, est alors en mauvais état. Mais nous acceptons avec reconnaissance. L'installation s'effectue rapidement. Je n'hésite plus à prendre ma retraite pour tenir une permanence et Maurice, travailleur indépendant, vient assez vite me rejoindre. C'est ainsi que pour ces *drôles de Compère's*, les parents ont succédé aux enfants.

La ville fait effectuer des travaux qui transforment assez souvent l'association en entreprise de déménagement. Mais le résultat en vaut la peine. Évidemment ce lieu attire les visiteurs et, par voie de conséquence, un côté touristique s'ajoute aux activités de l'association. Elle reçoit des dons de sculptures, toiles, maquettes et réalise des expositions temporaires. Un don précieux de quelques meubles et objets ayant appartenu à Jules Verne incite à présenter une reconstitution de son bureau accompagnée d'une photo du vrai cabinet de travail, situé au 2^e étage, encore inaccessible actuellement. La visite commentée peut être faite en trois langues. Pour les groupes, Maurice poursuit ses « promenades sur les pas de Jules Verne ». Un point de vente permet à l'Association un autofinancement. Entre temps l'association est reconnue d'intérêt général.

Si l'activité est intense au rez-de-chaussée, elle ne l'est pas moins au premier étage dont diverses salles sont entièrement réservées à la collection de documents et la recherche. Par acquisitions, dons et échanges, plus de 20 000 documents, en constante augmentation, proviennent d'une soixantaine de pays et sont en 28 langues. Ce sont les œuvres de Jules Verne et des études, thèses, mémoires, sur sa vie et son œuvre, fichés, classés, ayant connu un début d'informatisation stoppée faute de fonds et de personnel. La collection est mise à la disposition des chercheurs après un entretien avec eux sur le sujet précis qui les intéressent. Ces chercheurs viennent de tous les points du globe. D'autres, ne pouvant se déplacer, posent leur demande par lettre. La réponse

doit alors être très claire et nécessite parfois un long échange de correspondance.

Un important fonds audiovisuel et iconographique intéresse plus particulièrement les médias et les éditeurs et 24 expositions (panneaux ou objets) sont prêtes à être louées aux demandeurs (établissements scolaires et bibliothèques).

Les 450 adhérents répartis dans 24 pays reçoivent une feuille de Liaison « J.V. », de modeste présentation. Le CDJV participe

à des manifestations verniennes ou crée lui-même l'événement comme par exemple, pour ses 20 ans, une cassette audio où Jules Verne se raconte par la voix de l'acteur Patrick Préjean ou une grande maquette du cirque d'Amiens réalisée par des jeunes pour le centenaire de ce monument inauguré en 1889 par Jules Verne. La commémoration de sa mort en 1985 a mobilisé beaucoup d'autres associations locales et pour celle de 1995, l'accueil de descendants des Verne avec une exposition « Jules Verne en famille ».

Centre de documentation Jules-Verne

2, rue Charles-Dubois – 80000 Amiens
Téléphone 03 45 37 84 – télécopie 03 22 45 32 96

Heures d'ouverture

Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

Collections

20 000 documents. Œuvres de Jules Verne, 103 volumes de l'édition originale Hetzel dont 25 rares ; 484 volumes toutes éditions confondues en langue française (France, Suisse, Belgique, Canada).

Le Centre possède également 314 livres en 28 langues étrangères dont certaines éditions rares.

Les classeurs : nombreux documents concernant l'œuvre de Jules Verne, thèses, mémoires, livres, brochures, études, etc.

Iconographie

Des films, des clichés anciens (202), des diapositives (417), des cassettes audios et vidéos, des affiches, des cartes postales, des tableaux, des maquettes, quelques objets ou meubles, ainsi que des portraits de Jules Verne effectués par différents photographes ou artistes comme Nadar, Carjeat, Beaucourt... (environ 80 documents : photos, dessins, gravures, croquis, caricatures).

Reuves et publications modernes

- *Bulletin de la société Jules-Verne*,
- *Cahiers des Amis de la bibliothèque de Nantes*,
- « J.V. », *feuille de liaison* du Centre de documentation Jules-Verne,
- *La Revue des lettres modernes Jules-Verne*, édition Minard, Paris.

Conditions d'accès

Chercheurs acceptés les jours d'ouverture (prévenir à l'avance). Documentalistes à disposition. Droit de consultation : 100 F, valable un an. Photocopies possibles, mais interdites pour les mémoires et thèses. Aucun prêt à l'extérieur.

Mais les problèmes s'accumulent : manque de bénévoles, de personnel, de finances. Par ailleurs, les deux « *Compère's* » n'ont pas encore trouvé le secret de l'immortalité et se demandent si, après 25 ans, le temps n'est pas venu pour les

« engagés involontaires », de passer le flambeau. Il est indispensable auparavant de s'assurer de la survie de l'association. C'est ce qu'expose Maurice au conseil d'administration en 1995 en donnant sa démission de la présidence. Et le second

miracle se produit : spontanément un successeur se présente, expose ses motivations et est élu à l'unanimité.

Jean-Paul Dekiss, parisien, vernien de longue date, est un auteur connu pour son ouvrage « *Jules Verne : le rêve du Progrès* ». Cet homme jeune, dynamique prend en mains le CDJV, réunit chaque mois à Amiens, le conseil d'administration élargi à l'échelon national. Dans un but pédagogique, des contacts sont pris avec l'université de Picardie et le rectorat. Il discute une convention avec la ville d'Amiens. Une régie sera créée. Il est possible d'envisager l'embauche d'un documentaliste professionnel.

Après des travaux effectués au 2^e étage, une salle deviendra médiathèque et le vrai cabinet de travail sera protégé. La poursuite de l'informatisation devient prioritaire. Un projet cédérom déjà bien avancé et un colloque international prévu de longue date pourront être réalisés grâce aux collectivités locales. Rêve ou réalité ? Il ne faut jamais désespérer !

Hier et Demain est un recueil de nouvelles de Jules Verne. Ce titre m'est apparu bien adapté à la situation actuelle de notre association. Un jour, Jules Verne a dit « tout ce qu'un homme peut imaginer, un autre saura le réaliser ». Je me permets de paraphraser en disant : « Tout ce qu'un homme a commencé, un autre saura le poursuivre ».